Crashform

Désormais les conducteurs ne sont plus obligés d'utiliser le constat d'accident sous format papier lors d'un sinistre. Crashform, disponible sur Google Play et l'App Store, permet de compléter à l'avance vos données personnelles et d'assurance afin de les avoir à portée de main en cas de sinistre. Les assureurs apposeront sur la carte verte (preuve d'assurance) un QR-code que vous pourrez scanner pour obtenir vos données d'assurance sur les lieux de l'accident. Ensuite, il suffit d'indiquer en un rien de temps les circonstances de l'accident, les dommages causés aux véhicules et d'ajouter des photos.

Une fois le constat d'accident signé sur le smartphone ou la tablette, l'assuré ainsi que son assureur (le courtier si son adresse électronique est mentionnée) l'obtiennent immédiatement dans leur boîte aux lettres électronique.

Remarque: le formulaire « constat d'accident » sous forme papier reste encore valable.

